



Assemblée générale

Distr. générale
18 septembre 2003
Français
Original: anglais

Cinquante-huitième session

Point 112 de l'ordre du jour provisoire*

Promotion de la femme

Amélioration de la condition de la femme dans les zones rurales

Rapport du Secrétaire général

Additif

1. D'autres informations venant compléter les paragraphes 56, 57, 70 et 73 du rapport du Secrétaire général (A/58/167) sont maintenant disponibles.
2. Comme suite à la note verbale du Secrétaire général, de nouvelles réponses ont été reçues de trois États Membres, ce qui porte à 32 le nombre total de réponses reçues au 10 septembre 2003.
3. Les Gouvernements du Gabon et du Swaziland se sont prononcés en faveur de l'organisation d'une consultation gouvernementale de haut niveau sur la condition des femmes rurales.
4. En outre, le Gouvernement de la République dominicaine a estimé que la consultation gouvernementale de haut niveau permettrait d'élaborer des programmes à même d'améliorer la qualité de vie des femmes rurales et de lutter contre la pauvreté, la faim et les maladies, tout en assurant la promotion du développement agricole dans les zones rurales. La consultation à laquelle a procédé le Gouvernement a conduit à l'élaboration de petits programmes propres à améliorer les conditions de vie des femmes rurales.
5. Le Gouvernement de la République tchèque a présenté un rapport sur la situation des femmes rurales dans le pays, dans lequel il était indiqué que les principaux obstacles avaient trait à l'accès à l'emploi, aux prestations sociales, aux soins de santé et à l'éducation.

* A/58/150.

